



OUI A UNE PSYCHIATRIE HUMANISTE

Une délégation de la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale a été reçue ce jour, 16 février 2015, au Ministère de la Santé et des affaires sociales sur la situation extrêmement préoccupante de la psychiatrie.

Le climat social fortement dégradé des établissements de psychiatrie qui subissent de plein fouet les réformes et l'austérité se traduit par des restructurations massives, des fermetures et fusions de services, une pénurie organisée de soignants qui dégradent les conditions de travail des salariés et la prise en charge des patient-e-s.

Partout les luttes se multiplient ces derniers mois (Vinatier -69-, Caen -14-, Fleury-Les-Aubrais -45-, Quimper -29-, Paul-Guiraud -94-, ⁽¹⁾ CHT Ile-de-France etc...).

Les événements particulièrement dramatiques du CHS Vinatier à BRON (69) en sont des conséquences emblématiques.

Nous nous sommes étonnés d'apprendre que seulement 9 déclarations ont été signalées par cet établissement à l'Observatoire national des violences.

La CGT a exigé du Ministère des solutions immédiates pour cet établissement :

Des moyens budgétaires supplémentaires,

La réouverture de 2 unités fermées en 2013 et de deux fois 20 lits,

Et le renforcement en personnel.

Sans réponse positive rapide, nous estimerions que le Ministère s'accommode de la recrudescence de violence faite aux professionnels et aux usagers.

La CGT ne peut se satisfaire du renvoi sur l'évaluation du plan psychiatrie et santé mentale, ou sur la future loi santé ; d'autant que la loi santé n'est que la mise en musique du Pacte de stabilité pour la santé qui s'inscrit dans une logique d'économie et n'a pour seule ambition que de confier les missions de service public de psychiatrie au secteur marchand. Quant à la sectorisation en psychiatrie, ces jours sont définitivement comptés, là où elle propose une prise en charge globale et continue du patient, la future loi santé oppose, parcours de soins et soins à l'acte.

La CGT a exigé, une nouvelle fois, un vrai débat démocratique pour la psychiatrie publique pour une loi spécifique d'orientation et de programmation.

La Fédération CGT Santé et Action Sociale appelle ses organisations à engager partout la construction de plateformes revendicatives pour exiger les moyens supplémentaires à une psychiatrie publique de secteur moderne humaniste avec des équipes formées et pluridisciplinaires et à s'inscrire dans les futures mobilisations professionnelles et interprofessionnelles.

(1) CHT : Communauté hospitalière de Territoire de l'Ile-de-France.